

---

COPENHAGUE – Réunion de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

Lundi 13 mars 2017 – 13h45 à 15h00 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

EMMANUEL :

[...] Certes, de se partager comme peut. Je voudrais vous remercier d'être là, donc de manifester notre intérêt de cette concertation francophone qui nous tient particulièrement à cœur parce que nous avons aussi des sensibilités ; nous avons des valeurs à partager. Et au nom de ces valeurs-là, nous devons nous organiser pour apporter à la communauté de l'ICANN ce que nous avons comme valeur ajoutée dans tout ce qui se passe. Et c'est dans cette perspective-là que l'ordre du jour a été conçu.

L'ordre du jour d'aujourd'hui porte sur la diversité. Le deuxième point porte sur le .africa. Le troisième point portera sur les portes ouvertes à l'ICANN, toujours dans le souci de recherche de diversité. Et le quatrième point, normalement, c'est sur l'industrie du DNS, mais nous ne risquons pas d'aborder le quatrième point parce que celui qui doit introduire le quatrième point a raté son avion ce matin. Il devait arriver ce matin, il a raté son avion. Et il proposait d'intervenir par Skype [inaudible] comme nous avons des difficultés du point de vue de la

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.**

---

connexion avec le staff technique ici qui n'a pas toujours le bon programme, nous avons dû renoncer à cela.

Donc nous allons commencer par le premier point qui porte sur la diversité, et je ne veux pas revenir sur l'historique. Vous le savez mieux que moi. La deuxième piste de travail par rapport au forum sur la responsabilité et la redevabilité, l'un des éléments de cette piste de travail concerne la diversité. Et il y a un certain nombre d'acteurs qui se sont engagés pour cette diversité dans la France.

Et je voudrais ici au nom de nous tous remercier l'engagement de [Dalila] dans ce travail-là parce que ce n'est pas simple. Certains estiment que la diversité, on n'en a pas besoin parce que ce qui est important c'est leur compétence. Ils sont déjà là ; pourquoi encore chercher d'autres personnes. Pourquoi cherche la diversité. Pourquoi chercher d'autres sensibilités.

Donc je voudrais que [Dalila] nous parle des avancées et de l'évaluation de la situation de façon à ce que nous puissions évaluer et examiner les pas qui restent à faire et les efforts que nous devons faire, parce qu'il semble que nous ne faisons pas suffisamment d'efforts. Je ne veux pas déflorer son intervention et je voudrais la laisser intervenir.

---

DALILA : Merci Emmanuel. Merci à tous d'être là. Donc je voudrais vous remercier également. Pardon ? Ce n'est pas faux...

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Et surtout quand une dame demande ça au mois de mars, il faut écouter.

DALILA : Non. Il faut écouter tout le temps. Ce n'est pas qu'au mois de mars.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Pas tout le temps !

DALILA : Ah, si. Si !

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : La précision est de taille. Je croyais que c'était seulement le 8 mars. Écoutez, écoutez ! On est aujourd'hui le 13 mars. Écoutez les dames. Oui ! Oui ! Elles sont les seules de l'humanité !

DALILA :

Alors, comme on n'a pas beaucoup de temps, je voudrais remercier Emmanuel, et j'aimerais, moi aussi, remercier des gens qui m'aident beaucoup dans la jungle de l'ICANN à comprendre- Laurent, que je questionne énormément quand je travaille sur la question de la diversité parce qu'il y a quand même des procédures, des processus que je ne connais pas. Donc j'aimerais le remercier. Et j'aimerais surtout remercier Mathieu qui s'est mis au fond là-bas. Là-bas, là-bas. Qui non seulement nous aide beaucoup, mais qui travaille énormément sur la diversité, que je remercie de faire l'effort de participer au call, et quand il ne peut participer au *call*, d'envoyer des éléments plus que pertinents.

Donc ça, c'est pour les remerciements.

Donc pour ceux qui n'étaient pas à Hyderabad, on avait commencé déjà à parler du sous-groupe Diversité, qui est l'un des sous-groupes mis en place par la deuxième piste de travail. Le sous-groupe Diversité, pour être assez clair, c'est le sous-groupe qui avance quasiment le moins vite, et qui a le plus de difficultés à donner des recommandations concrètes. Donc je ne vais pas vous faire la langue de bois en disant « C'est génial. On a déjà des recommandations bien précises. On sait ce que c'est la diversité ». Non. Pourquoi ? D'abord, la première difficulté c'est qu'on a eu du mal à s'entendre sur ce que veut dire la diversité. Donc pour ça, on a mis en place un questionnaire qui a été

---

présenté vendredi dans la session du CCWG, pour ceux qui y étaient, pour essayer de demander un petit peu à la communauté quels sont, pour elle, les éléments importants de la diversité. C'est le premier point.

Le deuxième point de difficultés qui maintenant, je pense, est dépassé, c'était d'expliquer pourquoi la diversité était importante. Ce n'était pas évident pour tout le monde. Donc il y a eu les chiffres de l'AFNIC qui nous ont énormément aidés parce que je crois qu'aujourd'hui c'est la seule étude qui existe –mais Mathieu tu me corriges si je dis quelque chose de faux–, mais c'est la seule étude qui existe et qui a montré donc, comme vous le savez, que, en tout cas, la diversité, on va prendre un mot très large, mais qui ne veut rien dire, culturelle, de l'ICANN, n'était pas très développée.

Donc aujourd'hui, où est-ce qu'on en est? Le sous-groupe Diversité est en train de travailler sur deux documents.

Donc le questionnaire dont je vous ai parlé, qui est en ligne, qui est sur la page du sous-groupe, qui consiste à demander à toute la communauté quels sont les critères, pour vous, importants de la diversité. Il va être envoyé. J'invite toutes les personnes dans leurs groupes respectifs de travail à apporter des éléments concrets, des expériences comme je vous l'ai dit qu'elles connaissent.

---

Et deuxièmement nous avons un rapport qui sera le rapport qui sera rendu, qui sera mis à consultation publique, et qui contient une première partie sur la description de la situation –c'est-à-dire, en gros, qu'est-ce que la diversité et pourquoi c'est important, et surtout, des recommandations.

Donc aujourd'hui si je devais faire l'état des lieux, on a eu des débats premièrement sur la fausse opposition entre la diversité et les compétences. Donc on a pu entendre– alors il y a eu ceux qui voulaient mettre les compétences comme un élément de diversité, ça, c'est un premier point. Et deuxième point, c'est ceux qui ont voulu de manière un peu indirecte dire que la diversité c'est important, mais c'est d'abord les compétences. Donc on a eu dans ce petit– dans ce débat, ceux qui d'un côté nous disaient les compétences ça s'acquiert, la diversité non. Et de l'autre côté, ce qui disait, oui, mais si en gros on privilégiait la diversité, on va tirer vers le bas les compétences et donc l'efficacité de l'ICANN.

Le but aujourd'hui c'est de montrer qu'en fait évidemment diversité et compétence ne sont pas exclusives, ne s'opposent pas du tout. Mais au-delà de ce débat, ce n'est pas purement théorique. C'est quand même un débat important. Nous avons urgemment besoin, si je peux me permettre, de personnes qui contribuent pour faire des recommandations concrètes. Parce que concrètement c'est toujours les cinq, six, sept, huit mêmes

---

qui participent, qui font des recommandations; ce qui est facilité par le fait effectivement que notamment une partie de ces personnes ont l'anglais comme langue. Nous avons fait une demande au CCWG qu'il va transmettre parce que certains m'ont demandé à ce que ce serait possible d'avoir une traduction des *calls*, et j'ai même proposé après Hyderabad, j'avais envoyé un mail donc à [inaudible], qu'il était même possible d'envoyer vos contributions en français, enfin dans toutes les langues que vous pouvez, puis on fera l'effort de les traduire. Donc vraiment ne soyez pas limités par cette question de se dire oui, le *wording* en anglais est trop difficile. Écrivez ce que vous avez envie d'écrire dans votre langue ou en français, et ensuite on prendra le soin de les traduire.

Donc voilà, peut-être, Mathieu, est-ce que tu pourras faire un petit topo sur le calendrier pour ceux qui n'étaient pas au CCWG vendredi ? Ça ne te dérange pas ?

MATHIEU : Le calendrier de quoi ? Diversité ?

DALILA : Non. En ce qui concerne tout en général.

---

MATHIEU :                                   Ouh la ! Oui.

DALILA :                                   Et après, diversité si tu veux.

MATHIEU :                                   Effectivement, il y a une certaine diversité des estimations de dates de clôture qui a une dimension dont on sous-estime un peu trop la portée. Mais la deuxième phase de travail sur la redevabilité a été initialement lancée sans vraiment connaître son calendrier. Donc il y a une première estimation qui a été faite, qui consistait à dire, « Donc prenons pour hypothèse qu'on terminerait le 30 juin 2017 ». Cette hypothèse a aujourd'hui un grand mérite. C'est que nous savons qu'elle ne sera pas tenue. Donc ça, c'est la première chose. Et donc le groupe de travail va demander une prolongation pour l'année prochaine en restant à l'intérieur de la même enveloppe budgétaire, donc c'est un petit avenant de prorogation sans modification des conditions financières associées, qui devrait bien se passer. Pour l'instant, je pense que tout le monde est assez ouvert une fois qu'on a expliqué.

Un point important, c'est que le rapport sur la diversité pour l'instant à un petit peu de mal à percer. Donc il est important de très rapidement apporter des contributions avec des



---

propositions qui puissent nous permettre de passer d'une discussion un type peu ayant tendance à tendance à s'encalminer sur la définition pour passer aux recommandations. Les recommandations figurent aujourd'hui dans un projet de rapport. Elles n'ont pas encore vraiment fait l'objet de délibérations, mais il y a une version martyre qui existe et je vous encourage tous à participer au groupe pour échanger dessus.

Une des principales recommandations étant celle qui a été amenée par Dalila au nom du gouvernement français, qui est d'avoir une véritable fonction « diversité » au sein de l'organisation de l'ICANN, qui permette de suivre l'avancement, de collecter des données, de mesurer les progrès, de faire des recommandations, de partager des bonnes pratiques. Mais évidemment, ce n'est qu'une des recommandations. Il faut que ce soit comme toute initiative relative à la diversité ; on est là, face à quelque chose qui est extrêmement standard dans toutes les initiatives visant la diversité quel que soit le type de diversité choisi, face à des acteurs en place pour qui c'est un changement difficile à accepter, et un besoin donc de changer la culture, et donc de combiner des actions de niveau plutôt, pour employer un terme bien français, « leadership », des actions beaucoup plus concrètes sur le terrain, des petites victoires rapides. Il faut qu'on trouve la bonne combinaison pour que l'on puisse réussir

---

la promesse qui finalement est faite par cette deuxième phase, qui est : après avoir travaillé sur les structures de l'ICANN, il faut qu'on transforme la culture. Et là, travail sur la diversité, il est central pour cela.

Merci.

DALILA :

Merci Mathieu.

Donc c'est vrai que ce que dit Mathieu c'est que la recommandation sur l'office, le bureau, on verra comment on l'appellera, ça tentait juste en fait de mettre l'idée qu'il faut une structure permanente parce que la diversité, ça va prendre beaucoup de temps. Et c'était fait pour ne pas braquer les gens pour qui c'est compliqué de parler de diversité. C'est-à-dire, mais d'abord un office qui va faire des statistiques et tout ça, mais l'office devait surtout à la fin faire des recommandations très concrètes.

Je vous rappelle juste ce que j'ai dit à Hyderabad et ce sera ma conclusion. C'est que la diversité, ça concerne, en particulier si ce n'est pas en premier lieu, les francophones. Et donc si ce n'est pas nous qui ferons les recommandations, il n'y a personne qui les fera à notre place. Vraiment. Je vous le dis. Et quand même, la seule recommandation dans le rapport officiel, parce qu'un

---

autre rapport, dans la version officielle que j'ai, il y a une recommandation c'est celle de l'office. Donc franchement, ça fait court. Exactement. Et donc là, il faut passer à la phase opérationnelle. C'est-à-dire on ne va pas passer 10 ans à parler de la diversité, de ce qu'elle veut dire, comment la définir, parce qu'en fait ça va être quand on va proposer des recommandations concrètes que là on va se dire, « Ah ben tiens ! Cet élément de la diversité est important. Celui-là n'est pas important ».

Juste pour conclure la conclusion, il y a eu aussi un débat qui a été amené sur les quotas. Donc je pense que ce n'est pas le moment d'en parler. Je pense que c'est encore pertinent parce que la maturité la question de la diversité n'est pas du tout, enfin cette question-là n'a pas été débattue plus largement vers la communauté. Donc je pense que c'est important de ne pas se laisser avoir par ce faux débat qui consiste à dire, « Oui, vous voulez mettre des quotas... il y aura des gens incompetents qui vont venir à la place de gens compétents – sous-entendu nous ». Donc je pense qu'il ne faut vraiment pas rentrer dans ce débat. Ce n'est pas le débat. On n'est pas sur le débat des quotas. On est là pour essayer que l'ICANN soit juste un peu plus diversifié.

Donc voilà. Si vous avez des questions, vous n'hésitez pas. Évidemment, le sous-groupe est ouvert à tout le monde. La participation est ouverte à tout le monde. Si vous n'avez pas le

---

temps, ce que je comprends, de faire les *calls* le vendredi après-midi, vous pouvez juste envoyer vos contributions au groupe. Si vous avez le temps dans la semaine, cette contribution. Envoyez-les et elles seront intégrées. Vous n'êtes pas obligés de participer en permanence aux *calls* qui sont le vendredi en général. Voilà.

EMMANUEL : Questions ? Contributions ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci Emmanuel. Et merci, Dalila, vraiment pour ce rapport exhaustif.

Moi, j'ai un commentaire concernant justement la diversité et la compétence.

Ce que j'ai vu, moi je ne suis pas membre — je suis inscrit à ce groupe-là, mais je me suis rendu compte par la suite, comme j'étais inscrit à quatre groupes, que je ne pourrais jamais être efficace dans les quatre groupes. Donc je ne suis plus que dans deux groupes. Non. Mais c'est trop. C'est impossible. Mais je sais comment les choses sont en train de se discuter. Je sais que maintenant, dans le questionnaire dont elle parle, ils proposent une liste d'éléments de diversité dont le *skill*, la compétence. Je

---

me suis opposé à cela parce que c'est un moyen de noyer la diversité.

Bien entendu, nous, quand on demande [qui est] de la diversité, nous ne demandons pas qu'on va mettre des nuls à des postes juste parce qu'ils sont de chez nous. Ça va de soi. S'il y a un poste où il n'y a qu'un Tunisien et un Américain pour quelque chose dont le Tunisien n'a aucune compétence, moi je serais le premier à dire qu'il faut prendre l'Américain ; c'est normal. Mais il faudrait qu'on laisse la diversité pour la diversité. Il faudrait qu'on mette les éléments de la diversité et qu'on les utilise pour essayer d'avoir la plus large diversité dans le choix. Et je suis sûr que dans toutes- on peut trouver des compétences dans toutes les communautés. Il n'y a aucune raison pour que l'on ne puisse pas trouver des compétences dans les autres communautés autres que les communautés du Nord. Donc et vous avez bien vu que ceux qui se sont opposés à mon opposition à mettre le *skill* dans la liste des compétences, c'est bien les gens du Nord. Ce n'était pas les gens du Sud. C'est un moyen de noyer la question parce que maintenant le *skill*- alors comment ils ont répondu ? Ils ont trouvé le moyen. Ils ont dit non, on parle de la diversité dans la compétence. Mais tel que c'est écrit, ce n'est pas ça. Tel que c'est écrit, la compétence est un élément de la diversité.

Merci.

---

EMMANUEL : Chantal.

CHANTAL : Oui. Bonjour à tous. Juste pour rappeler que c'est très bien d'avoir un petit compte rendu, et surtout avec le lien vers le site et les dates et les horaires des calls, parce que j'ai raté pas mal de choses et je ne me rappelle plus de tout ça.

DALILA : Oui. Je vous l'enverrai. Donc je l'avais fait à Hyderabad, mais peut-être la liste francophone, il faut-

CHANTAL : -Je n'ai pas pu aller à Hyderabad parce que j'ai eu pas mal de choses.

DALILA : Donc j'avais envoyé à Hyderabad tout, l'ensemble des liens et puis surtout le calendrier, mais on va le refaire. Il n'y a pas de problème évidemment.

EMMANUEL : On va relancer. Sébastien.

SÉBASTIEN :

Merci beaucoup. Ça fait quelques années que j'habite à Versailles, donc je vais être un peu plus royaliste que le roi. Mais franchement, s'il y a choisir entre un Tunisien soi-disant incompetent et un américain soi-disant compétent, j'aimerais bien que l'on sache quel est le soi-disant. Et je pense que l'on choisirait le Tunisien pour la question de diversité, parce qu'on pourra toujours le former. Je suis certain qu'on peut toujours trouver dans tous nos pays des gens qui sont suffisamment compétents pour être formés et devenir très compétents.

Aujourd'hui on nous explique que pour être compétent, il faut avoir fait ceci, il faut avoir fait cela. Je vais vous raconter juste une toute petite ce n'est pas anecdote, mais quelque chose qui me choque beaucoup. Mais bon. Ce n'est pas grave puisque ça me concerne moins directement.

Il y avait à faire des choix dans les candidats pour être au Board de l'ICANN dans une série de six candidats. Et le seul critère c'était de pouvoir être un bon membre du Board. C'était le seul critère. Alors je suis obligé de constater que les dix personnes qui étaient dans ce groupe-là ont considéré que je n'étais pas impossible bon membre du Board, et donc dans la sélection finale il y avait le choix entre un mexicain et un Canadien, tous

---

les deux géographiquement dans l'Amérique du Nord. Et les autres qui représentaient différentes régions ont été virés.

Je ne peux pas parler des quatre autres. Je ne les connais pas, les trois autres. Je ne les connais pas. Je vais juste vous parler de mon cas. Je pense que si on considère que je ne peux pas être un bon membre du Board, j'ai l'outrecuidance de penser qu'on peut me former.

Donc la question de diversité est essentielle. Et elle doit primer sur la question de compétence. Et vraiment, je sais que je suis plus royaliste que le roi, mais c'est indispensable parce que si on fait à un moment un pas en arrière, on va nous obliger à en faire beaucoup en arrière. Et donc vous allez voir, les choix du NomCom, ce sont encore les mêmes et les mêmes qui vont revenir parce qu'on aura expliqué que la compétence est d'avoir fait 50 *working group* en parallèle, c'est d'être là depuis de nombreuses années, c'est de faire ceci, c'est de faire cela, et c'est surtout de parler très bien anglais. Donc bien sûr pour parler très bien anglais, eh bien vaut mieux ne pas être francophone. Si on veut très bien trouver des gens qui parlent très bien anglais, ben on va les chercher où ? En Angleterre ? En Nouvelle-Zélande ? En Australie ? Et aux États-Unis. Et voilà. On a résolu notre problème.



---

Donc voilà. Moi je suis extrémiste sur ce sujet-là. Quand on m'aura prouvé que quelqu'un n'est pas compétent, je veux qu'on prouve qu'il n'est pas capable de le devenir très rapidement. Parce que sinon, ça ne sert à rien que l'on fasse des formations.

Merci.

EMMANUEL :

Ce qu'il dit, c'est particulièrement important. C'est comme si les gens étaient nés avec la diversité. C'est la présidente de l'union africaine qui rapportait une anecdote concernant les députés sud-africains. Quand ils s'étaient retrouvés députés à l'Assemblée nationale sud-africaine, les hommes regardaient les femmes pour dire, mais qu'est-ce qu'elles cherchent là. Et les femmes [Inaudible] « Ah oui, donc vous étiez nés au parlement vous » ! Vous étiez nés avec [Inaudible].

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Ça va à peu près dans le même sens. Et je crois que ça renforce un petit peu ce que disait Sébastien. C'est le concept de discrimination positive. Et la discrimination positive se met en équation. C'est l'avantage. Aujourd'hui, au niveau du système des Nations Unies, ou même ailleurs, en fait, la discrimination

---

est qu'on crée des normes de discrimination autant que les autres de l'autre côté le font.

Donc moi, les recommandations que je ferais, c'est de plancher un peu. Moi je serais disposée à travailler là-dessus avec vous, Madame. Je pense qu'on devrait plancher là-dessus et faire des propositions pour créer des normes de discrimination. Le mot discrimination ne me fait pas honte. Il ne me fait pas honte. C'est quelque chose de faisable, mais à condition de le faire avec des normes. On ne peut pas juste venir dire ah un Tunisien est mieux qu'un Américain rien que parce qu'il est tunisien. Ce n'est pas possible ça. Non.

Par contre, si l'on crée des normes. Si le Tunisien présente tel ou tel avantage, et que cet avantage n'existe pas chez l'Américain, que l'on donne un avantage à ce Tunisien parce qu'il a ces caractéristiques. Donc la discrimination positive est vraiment très associée à notre préoccupation.

EMMANUEL :

Je voudrais remercier Rida d'être volontaire pour travailler dans ce sens, donc commencer par faire le travail et se mettre en contact avec Dalila rapidement de ce point de vue.

Il y a une autre idée après. Je vais mettre ça sur la table pour qu'on voie si c'est faisable. Il y a M. [Diallo]. Ah. Olalalala.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : C'est ça la diversité.

SÉVERINE WATERBLEY : La diversité c'est l'égalité. Les femmes d'abord.

EMMANUEL : [Inaudible] [Diallo] de laisser la parole à Séverine.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : C'est la diversité des règles.

SÉVERINE WATERBLEY : Alors s'il y a bien une règle que je ne revendique pas, c'est les femmes d'abord.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Ah. Moi je revendique tout le temps.

SÉVERINE WATERBLEY : Donc je suis Séverine Waterbley. Je représente la Belgique au sein du GAC. Je voulais juste signaler que l'on a renouvelé la vice-présidence du GAC, et donc les membres qui sont maintenant vice-présidents représentent une certaine diversité. On y a veillé justement. Diversité d'abord géographique.

---

Mais qui est une des caractéristiques, c'est que les gens qui ont été nommés se sont impliqués personnellement. Donc il y a une nécessité aussi de sortir du lot, de s'impliquer. Il y a un investissement personnel et tous ceux qui ont été désignés l'ont été parce que ce sont des gens qui sont actifs au sein du GAC. Donc il est important aussi qu'il y ait une activité géographiquement répartie.

EMMANUEL : D'accord. Merci Séverine. [Gallo].

[GALLO] : Merci, Emmanuel. Bonjour tout le monde.

Alors la question de la diversité, à mon sens, elle n'est pas complexe. Elle n'est pas si complexe que ça. Malheureusement, ça fait trois réunions que je participe. J'ai l'impression que la diversité on n'en parle qu'ici. Dans la réunion de concertation francophone. Parce que quand je vois les autres discussions de l'ICANN, j'ai l'impression que c'est complètement absent.

Alors, vouloir dire de créer des normes, de faire la discrimination positive, etc., etc. tout ça, à mon sens, je pense qu'on n'a pas besoin de chercher le midi à 14 heures, d'établir des principes mathématiques pour arriver à inclure la diversité dans les instances de gouvernance de l'Internet.

---

Et quand on regarde malheureusement la question, elle est globale. Elle est globale parce que toutes les structures sont concernées. Que ce soit l'ICANN, que ce soit l'IANA, que ce soit l'IETF, que ce soit l'IUT. Et même quand on sort de ces domaines-là, on va vers la Banque mondiale, on va vers le FMI, etc. la remarque toujours la même. Discrimination envers les pays du Sud, envers la langue française, envers les femmes, envers les handicapés, envers quasiment tous les groupes sociaux – quasiment.

Et cela n'interpelle personne, que ce soit en politique ou scientifique ou académique ou qui se soit. J'ai participé récemment à Genève dans un travail de l'ONU qui consistait à réfléchir sur des normes pour le Conseil des Nations Unies.

Alors on a abordé la question de la diversité. Ça a énervé en premier lieu qui ? Devinez. Les Américains étaient énervés. Les Canadiens étaient énervés par la question. Les Français étaient énervés par la question. Il y avait une délégation française qui était énervée par la question. Moi ça me pose un problème. On en a parlé pendant deux jours. La question, c'est moi qui l'ai soulevée. J'ai fait la remarque dans toutes les instances. On parlait de la cybersécurité. Notamment dans toutes les instances de gouvernance d'Internet, la question de la diversité n'est pas abordée.

---

Et ceux qui font le blocage aux ordis, ce sont les puissances. Qu'on ose le reconnaître. Et si l'on ose citer des noms, la France en fait partie. Il faut qu'on se réveille. Il faut qu'il y ait un véritable travail en profondeur. Depuis ma première participation d'ICANN à Helsinki, j'avais posé la question : quelles sont les actions concrètes que nous allons mettre en œuvre pour inclure la diversité. J'ai reposé la question à Hyderabad. Aujourd'hui, je pose encore la même question. Comment concrètement nous allons arriver à résoudre ce problème de la diversité ? Voilà une question simple.

Merci.

EMMANUEL :

Avant que Laurent ne parle, je voudrais quand même restituer les choses ici pour dire que nous en parlons au niveau de la Francophonie parce que nous estimons que c'est important. Et je dois aussi, à la vérité, reconnaître que la France, pour ce qui concerne l'ICANN, joue un grand rôle pour la diversité. Et que si la France dans d'autres instances s'oppose on ne travaille pas pour la diversité, je peux remarquer pour ce qui concerne l'ICANN que la France y travaille très fortement et c'est d'ailleurs à ce titre que Dalila s'est impliquée fortement dans cette problématique-là.

---

Et la question maintenant c'est d'y travailler. C'est-à-dire que même si on n'en parle pas dans les autres instances en ce moment, les autres composantes de l'ICANN, il nous appartient de porter le débat, de pousser le débat. Et c'est comme ça qu'on contribue également. C'est-à-dire que nous devons faire en sorte que cela soit partagé. Et moi, j'ai une idée même derrière ça. Une idée en disant, et je voulais même poser la question à Mathieu et à d'autres, pour dire est-ce que une proposition assortie d'une pétition, est-ce que ce serait contre-productif ? C'est-à-dire qu'on fait en série ou en liste une série de propositions pour la diversité, et on s'est passé. On fait passer sa compétition pour que les gens puissent signer cela. Est-ce que ce serait contre-productive et qu'il vaut mieux laisser les uns intervenir individuellement. Je me pose la question là-dessus.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci pour cette question Emmanuel. J'ai envie de dire que le temps n'est pas encore venu à ça. Cela pourrait être tout à fait utile à une certaine phase du travail, mais peut-être pas encore. Néanmoins, je rejoins complètement la remarque qui a été faite qu'il ne faut pas que le sujet de la diversité reste contenu soit dans ce groupe de travail auquel il est très important de participer soit dans nos réunions ici. Il ressort de la responsabilité de chacun d'entre nous, dans les réunions que nous faisons, ici cette semaine, de mettre la diversité à l'ordre du

---

jour. Qu'est-ce qui nous empêche les uns et les autres de nous lever dans une session où l'on considère que la diversité des panélistes ne serait pas suffisante, par exemple, et d'en faire la remarque ? Et de demander que ce point soit pris à l'ordre du jour pour qu'à l'avenir ces choses changent ?

Ce sont des petites choses comme ça que nous pouvons chacun faire, chacun dans l'ensemble de nos *constituencies*, comme on dit ici, pour pouvoir démontrer le besoin de travailler sur ce sujet qui n'est pas partagé par tout le monde certes.

Je dirais qu'il y a des différences d'approche sur à peu près tous les sujets dans l'ICANN. Donc ce n'est pas spécifique à la diversité. Il y a un besoin de démontrer l'intérêt de ce sujet, de rappeler que ce n'est pas qu'une revendication des francophones, mais un besoin global pour l'ICANN, pour améliorer l'ICANN.

Et ça a été très bien fait. Moi je vous encourage à relire la transcription de l'intervention de la ministre danoise ce matin à la cérémonie d'ouverture. Elle était extrêmement claire. Elle disait il en va de la légitimité de l'ICANN. Nous ne demandons pas des choses pour les francophones. Nous demandons des choses pour que l'ICANN puisse asseoir sa légitimité sur une vraie représentativité de ce qu'elle Internet aujourd'hui, et l'Internet aujourd'hui ce n'est plus un Internet centré sur le monde anglo-



---

saxon ou centré sur le monde occidental ; c'est un Internet beaucoup plus mondial.

Voilà ce que je voulais rappeler, et je tiens à m'excuser, car je dois malheureusement me rendre dans une autre session. Il y a beaucoup de conflits. Mais je remercie beaucoup l'ensemble des participants dont les retours sont aussi des échos intéressants pour le groupe.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Très rapidement, je rapporte un peu les discussions que j'ai eues avec Dalila il n'y a pas très longtemps sur la diversité. [Inaudible] discrimination positive. La discrimination positive n'a jamais fonctionné nulle part. Ça crée des ghettos. Ça crée des gens dont la légitimité est juste devenir d'un autre pays et qui ne seront pas écoutés. Et puis on s'en sort en disant vous voyez, on a fait des choses pour les gens. Ils sont déterminés positivement. Non. Ce n'est pas ça.

Je rejoins Mathieu. L'idée c'est que l'ICANN elle doit se tourner vers l'Internet de demain. Elle doit inclure des gens qui ne sont pas forcément dans la liste de nommage directement, mais par exemple des gens qui développent des services notamment sur le continent africain. [Inaudible] Internet, développement d'Internet, et qui doivent participer au débat. Il faut que ces gens-là à la fois puissent trouver l'ICANN accueillante, et

puissent y évoluer. Et ce n'est pas en fixant des quotas. En fixant des quotas, on va créer – j'ai du mal à expliquer ça en restant poli –, mais on va créer des cautions. Et puis on dira, eh bien la diversité c'est déjà réglé. On a donné 10 places à des gens de là-bas et puis voilà. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Il faut arriver à faire venir les gens à l'ICANN. Là, aux réunions d'ICANN, il n'y a pas assez de – moi je n'ai fait. Il y a plus de six ans que je viens aux réunions de l'ICANN. J'ai l'impression de tout le monde. Ce n'est pas tout à fait normal. Je pense que depuis six ans l'Internet a évolué, quoi. J'ai l'impression. Et quand on est à l'ICANN, on a l'impression que l'ICANN a évolué en termes d'acteurs.

Maintenant, bon, il y a des initiatives, notamment avec Adiel qui est à ma gauche, qui va venir des gens qui développent de nouveaux services, etc., qui font évoluer l'Internet. Et Adiel fait en sorte que ces gens-là discutent avec l'ICANN ; que l'ICANN discute avec ces gens-là. Je pense qu'à des questions notamment sur les nouvelles technologies comme [Block Chain]. Il y a les objets, etc. il y a des choses qui vont impacter le DNS. Il faut qu'il y ait un lien avec l'ICANN. Et c'est pareil. Il y a aussi un développement de l'Internet en Afrique. On le sait différent pour des raisons techniques, pour des raisons culturelles, économiques, etc. Il faut aussi qu'il y ait une voix au chapitre. Je ne sais pas combien il y a d'Africains de moins de 25 ans qui

---

viennent réunions de l'ICANN. J'aimerais bien voir la statistique. Il ne doit pas y en avoir beaucoup quoi.

EMMANUEL : Bon. Je voudrais laisser Dalila répondre rapidement et on va conclure.

DALILA : Alors assez rapidement, je crois que l'important c'est de faire le lien entre la diversité et la légitimité, et comme tu la dis à très juste titre, la diversité sera légitime si les gens sont évidemment compétents, mais s'ils contribuent. Je pense que l'investissement au sein non pas que du groupe diversité, mais chacun au sein de son groupe de travail et d'intérêts. En participant, on a quand même la chance au GAC, si je peux me permettre, de parler sa langue. Donc c'est bien de prendre la parole dans sa langue ou parfois la langue qui est la plus proche.

Et parfois, quand on prend –je ne sais pas, j'ai prendre l'exemple du français–, mais on a des traducteurs. Donc il n'y a qu'au GAC qu'on peut parler quasiment sa langue. Donc c'est aussi montrer qu'on peut contribuer quand on a accès, en fait, à une facilité linguistique. Donc ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, à titre moins personnel, mais si mon gouvernement veut ensuite porter ces éléments, ça

---

m'étonnerait. Il le fera, mais ça sera sans moi. Moi je suis profondément opposée à une discrimination positive. Mais profondément opposée à une discrimination positive.

Comme a dit Laurent, la discrimination positive, c'est fait pour donner des cautions et légitimer des gens. Il y a des gens qui sont divers et qui sont compétents. Il y en a plein, et comme dirait Laurent, effectivement, il faut absolument que ces gens-là connaissent l'ICANN, veuillent venir à l'ICANN, et si je peux me permettre, puisque moi je ne suis pas- je suis une outsider à l'ICANN. Je ne suis pas venue il y a très longtemps. Quand on arrive à l'ICANN, il faut quand même essayer de comprendre comment ça fonctionne. On ne met pas trois mois à comprendre comment fonctionne l'ICANN. Et comme dit Laurent, effectivement, à chaque ICANN, on voit les mêmes personnes.

Donc pour la question de la discrimination positive, entend parler, mais je pense en tout cas à ce stade comme a dit Mathieu, la question des normes est vraiment, me semble-t-il, prématurée.

Un dernier élément et ensuite ceux qui voudront prendre la parole le pourront, sauf si Emmanuel me dit non. Mais je pense-

J'invite, Mesdames, les femmes, non pas parce qu'on est des femmes, mais dans ce groupe diversité il n'y a quasiment aucune femme qui participe vraiment. Et c'est vraiment dommage. Ce

---

n'est pas parce qu'on est des femmes qu'on est concernée par la diversité. Les hommes aussi sont concernés par ça. Et donc j'invite vraiment qu'il y ait vraiment une synergie des genres sur ces questions-là, parce que là, je ne sais pas quoi vous dire, je me sens un petit peu seule. Et les seules femmes qui participent sont quasiment contre ce que je propose. Donc là pour faire des recommandations bien concrètes [inaudible] des points de vue, mais je dire ou c'est une question importante pour les francophones, et dans ce cas-là on ne fait pas attention à qui participe et comment on participe, ou c'est une question importante, et la comme dirait [inaudible] il faut effectivement commencer à faire des recommandations bien concrètes et on ne demande que ça.

Donc là c'est la troisième réunion, mais on ne demande que ça. Le rapport est en ligne, on a envoyé des mails. On vient de renvoyer le mail. Vous cliquez dessus et vous faites vos inputs en mode actuel ou comme on dit en révision, en mode révision. Voilà.

EMMANUEL :

D'accord, je crois qu'il faut vraiment- parce qu'il y a plusieurs demandes, là. Donc vous avez 30 secondes.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : La diversité est le résultat de rapports de force. Et ce rapport de force, il faut l'inverser d'une façon ou d'une autre. Je ne parle pas de la diversité de la discrimination positive comme étant la seule. Non. C'est l'outil momentané pour résoudre le problème du rapport de force. Ça me paraît extrêmement important. Si nous ne sommes pas conscients que ce qui existe aujourd'hui en absence de diversité est le résultat de rapports de force détaillant, c'est qu'on n'a rien compris.

EMMANUEL : Oui. Moi je voudrais proposer que tu commences par produire ton test. Que tu envoies sur la liste de la francophonie. Donc la liste. Et il y aura une discussion autour. Parce que généralement, on se dispute sans vraiment s'entendre parce qu'on n'a pas— peut-être on discutant s'entendre parce qu'on n'a pas éclairé les choses. Et je crois que c'est Confucius qui disait qu'il fallait prendre le premier décret sur la définition des mots. Donc il faut que ça soit clair et après ça sera plus simple.

Pierre, une demi-seconde.

PIERRE : Oui merci Emmanuel. Très très rapidement par rapport au débat qui vient d'avoir lieu, je pense que ce qu'on pourra aussi faire, et je me propose de contribuer, c'est quelques éléments de

---

langages généraux qui permettent de répondre à la question, à l'opposition extrêmement factice au fond, « compétence contre diversité ». Voilà. Maintenant les plus jeunes que moi ils appelleraient ça des « punch line » ; il nous en faut une ou deux. Et il y en a une que je partagerai avec vous et qui permette à mon avis de se passer du débat sur les quotas ou pas de quotas, c'est de dire qu'il n'est pas crédible, il n'est pas du tout crédible de prétendre que quelques régions du monde, quelques langues du monde, ou a fortiori, un genre parmi les deux, puissent n'avoir aucune compétence dans l'ICANN. Et donc voilà.

Je veux dire c'est à l'ICANN d'aller chercher les bons en Inde. C'est à l'ICANN de convaincre les bons au Zimbabwe. C'est à l'ICANN de convaincre les femmes qu'elles ont quelque chose à dire. Et ce n'est certainement pas aux [inaudible] de l'ICANN de dire on va regarder la compétence avant la diversité. C'est totalement absurde. C'est exactement comme si on disait on n'est pas tout à fait sûr que dans [l'Arsac] il puisse y avoir de bons députés, donc finalement il ne va pas y avoir de députés de [l'Arsac] jusqu'à ce qu'ils nous prouvent qu'ils sont compétents, quoi. C'est totalement délirant comme argument et je pense qu'il faut vraiment l'attaquer frontalement pour précisément éviter cette guerre des quotas tout en disant il est évident que c'est l'ICANN qui sera tenu pour responsable de ne pas être allée

---

chercher les compétences dans toutes les régions du monde et auprès de tous les groupes divers du monde.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Oui. Je vais mettre 30 secondes.

Donc pourquoi on a abordé le sujet de la diversité ici au sein de la concertation francophone ? Parce que la diversité, que ce soit régionale, linguistique ou du genre, ça fait partie des valeurs de la Francophonie. Et la francophonie a beaucoup contribué dans la première phase est la deuxième phase du sommet mondial pour la diversité linguistique, le multilinguisme. Et on l'a repris au sein du groupe ALAC et on a produit un rapport sur le multilinguisme. Depuis, c'est un groupe de fins francophones qui ont travaillé, se sont acharnés sur le sujet jusqu'à ce qu'on ait eu la traduction simultanée. Les premières réunions, les premières années de l'ICANN, il n'y avait pas de traduction simultanée ; pendant, je crois, les sept ou huit ans de l'ICANN, il n'y avait que l'anglais. Il n'y avait pas de traduction simultanée. Et ça, je rassure Dalila, c'était grâce à un groupe francophone, à majorité francophone. Il faut juste insister.

EMMANUEL : Je crois– je constate que le débat passionne parce que c'est un débat passionnant. Je pense que le moment est venu pour nous



---

de montrer notre intérêt, non pas simplement ici, mais aussi au niveau de l'ICANN de façon générale. Et je sais qu'il y a encore d'autres préoccupations que certains souhaiteraient exprimer. Je souhaiterais que cela se fasse sur la liste, et que sur la liste vous apportez ces éléments et ensuite au niveau de la liste du sous-groupe de travail on puisse, après avoir mûri toutes ces réflexions, apporter ces éléments de l'autre côté. Ce serait bien ici parce que nous avons aussi d'autres points à traiter avant la fin de la séance. Il ne faut pas qu'on soit chassé de la salle précipitamment.

Je tiens à ce que l'on sorte d'ici à notre gré. Donc je voudrais laisser– Tijani est intéressé, je vois une grande passion de [Diallo], et je voudrais aborder la diversité sous un autre angle. C'est l'angle du .africa.

Nous avons eu une bonne nouvelle cette semaine. Enfin, enfin, l'ICANN a décidé de redéléguer le .africa ; c'est une excellente nouvelle. Maintenant que c'est fait, en tout cas que c'est annoncé, puisque ça va être précisé la date en juillet, que tout cela sera mis en œuvre. Qu'est-ce qu'on fait ? En bon français [Inaudible].

Alors pour cela, nous avons invité de personnes particulièrement impliquées dans ce processus.

---

Nous avons invité [Mokta Ali] qui est le responsable du numérique au niveau de l'Union africaine, de la commission de l'Union africaine, et qui a joué un rôle important dans le cas de ce processus, de l'accompagnement du dispositif qui a conduit à cette décision de l'ICANN.

Et nous avons invité également Adiel Akplogan qui est vice-président technique de l'ICANN, qui est ancien CEO d'AfriNIC, donc ancien PDG d'AfriNIC et qui a connu ce débat sous tous les angles possibles, pas uniquement technique.

Donc je voudrais inviter [Mokta Ali] à prendre la parole.

[MOKTAED ALI] :

Merci, Emmanuel, et merci de me permettre de contribuer aux discussions de ce groupe.

Tout d'abord je voudrais officiellement et comment dire formellement vous informer qu'en effet, après trois années de lutte juridique et de controverses et beaucoup d'autres choses, finalement l'ICANN a donné le premier jeton à celui qui a déposé la demande au nom de l'Afrique pour avoir ce .africa le 11 février dernier. Et que la commission de l'Union africaine a lancé officiellement le .africa le vendredi dernier en présence de la présidente sortante du président entrant. Et l'événement a été couvert jusqu'à présent dans beaucoup d'autres médias.

---

Donc le deuxième point que je voudrais adresser c'est d'abord que je tiens à remercier tous les hommes et femmes, et tous entre vous africaines et africains, qui pendant ces huit années ont soutenu ce projet directement ou indirectement. Il est extrêmement important pour nous au nom de la commission de l'Union africaine et au nom de mon équipe de vous remercier profondément pour le soutien et les conseils que vous nous avez donnés pendant cette période.

Le troisième point c'est de dire que selon le programme, en fait, en réalité, le .africa sera disponible au public à partir du 4 juillet 2017. Avant cela, il y a un certain nombre de choses à compléter, un certain nombre de documents à remplir et à faire, etc. Mais nous allons commencer à travailler.

Comme vous le savez certainement, le concept général ou l'approche générale sur le nom de domaine .africa, c'est qu'un opérateur, un « *registry* » comme on dit [inaudible] va en faire l'exploitation, que le surplus de revenus va être versé dans une fondation qu'on appelle Dot Africa Foundation, et que cette fondation va éventuellement financer un certain nombre d'activités dont celle qui a été identifiée la première, c'est de soutenir et de faire développer les ccTLDs au niveau de l'Afrique. Un certain nombre d'activités seront déterminées plus tard conformément aux programmes, aux demandes, et aux activités cette fondation.

---

Donc ce sont les trois points que moi je voudrais vous communiquer, mais surtout, je tiens particulièrement à essayer de répondre avec vous la question qu'est-ce que nous allons faire après. Et cette question, après, c'est que nous avons jusqu'à présent c'est l'approche tout à fait inclusive en ce sens que directement, quand nous avons commencé au niveau de la commission de l'Union africaine à faire le nom de domaine .africa, nous avons essayé d'appliquer le maximum d'acteurs possibles en créant des groupes de travail des experts de façon tout à fait inclusive et concertative.

Donc après cette phase, nous tenons toujours à continuer dans notre approche. Comme on dit, je tiens, et nous tenons tous, à ce que nous attendions de vous, les acteurs africains et les non-Africains, les amis de l'Afrique, de savoir exactement quelles sont les choses surtout qu'il faut éviter de faire ; quelles sont les fautes qu'il faut éviter de faire. Et quelles sont les meilleures choses que nous pouvons faire de façon générale. Et ça, je sais que nous ne pouvons pas le déterminer aujourd'hui pendant cette réunion, mais ce qui est certain c'est que nous sommes à l'écoute. Il y a la liste qui est là. Et nous sommes prêts à vous écouter dans un débat, comme dans la liste que nous avons pour discuter un certain nombre de questions. À ce que nous attendions des propositions, et je voudrais aussi qu'on les reçoive dès le plus tôt possible. Parce que là, nous nous

---

engageons dans une course contre la montre pour essayer de mettre en place toutes les structures nécessaires avant le 4 juillet, c'est-à-dire au plus tard le 30 juin. Et par conséquent, il est intéressant que nous entendions un certain nombre de choses avant que le comité de pilotage puisse prendre une décision finale. Ici, nous avons pris une approche tout à fait inclusive et nous aurons entendu tout le monde et nous aurons évité le pire pour .africa.

Bon voilà. C'est ce que je voulais dire. Je suis à votre disposition pour toute éventuelle clarification. Et je reste un peu à l'écoute. Comme je l'ai dit, nous avons- disons qu'a priori, le comité de pilotage doit mettre en place tout ça avant le 30, donc vos opinions, vos recommandations, vos conseils sont les bienvenus.

Merci.

EMMANUEL : Merci [Mokta]. Adiel.

ADIEL AKPLOGAN : Merci Emmanuel. Merci [Mokta].

Mon intervention ici n'est pas dans le cadre de mes fonctions en tant que staff ICANN, mais particulièrement en tant qu'Africa. Et

---

comme l'a dit Emmanuel en tant que quelqu'un passionné par le développement de cet écosystème dans notre région depuis une vingtaine d'années.

Et je pense que la délégation du .africa marque une étape importante dans ce cheminement. Et la question du « *What Next* » est critique. Elle est critique d'autant plus qu'à l'origine de l'initiative .africa, c'est de pouvoir développer ou renforcer une communauté locale qui pourra se fédérer autour de ce nom de domaine-là.

Notre expérience nous a prouvé à travers AfriNIC spécifiquement que ce qui compte, à la fin du compte, et ce qui va compter pour le débat qu'on a eu dans la première partie de cette réunion, donc la diversité, etc., c'est le développement d'une communauté très forte, dans la région et localement ; localement, régionalement, pour qu'elles puissent avoir un impact global.

Tant que la communauté n'est pas forte localement et régionalement, il est illusoire de penser que globalement elle va pouvoir peser. Et pour moi, première chose, premier questionnement, c'est comment pourrions-nous utiliser .africa comme un véhicule, comme un outil, pour renforcer la communauté africaine dans son engagement de la gouvernance de l'Internet.

---

Comment au niveau de l'Union africaine, comment au niveau des instances dirigeantes de .africa, on peut créer un creuset de réflexion pour pouvoir supporter le renforcement de ces capacités. Comment à travers le Dot Africa Foundation supporter les ccTLD. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement supporter les ccTLD ? Comment est-ce que .africa complémente les ccTLD, n'est pas une compétition pour les ccTLD, ou si elle est une compétition positive pour le tirer vers le haut. Comment pouvoir le faire ? Comment pouvoir aussi, et c'est le nœud de la guerre ne l'oublions pas, économiquement s'assurer que les retombées de .africa puissent être effectivement des retombées économiques pour tout le continent.

D'où une question peut-être qu'il faut commencer à poser entre maintenant et juillet. Quel est le processus de devenir *registrar* de .africa ? Quelles sont les conditions pour devenir *registrar* ? Pour revendre ? Pour être acteur économique du .africa ? Quel est le schéma économique de la gestion de .africa et comment est ouverte la participation à .africa ? Je veux dire qu'il y a des investisseurs dans la région qui sont intéressés par cette économie, mais qui ne savent pas par où commencer.

Il y a pour une fois un nom de domaine qui représente tout le monde en Afrique et qui pourrait être- comment commencer ? Donc comment pouvons-nous mettre en place des mécanismes qui permettent donc de développer l'écosystème sur ce point ?

---

Au moment où nous discutons de .africa, il y avait une initiative qui avait été énormément définie, qui est community.africa ; elle a existé au niveau de .asia et nous pouvons facilement la reporter en Afrique, qui permet de regrouper au sein d'un creuset déjà tous les organes qui œuvrent en Afrique : AfriNIC, AfTLD, AFRALO... au sein d'un groupement qui va aider donc à développer la communauté comme on a dit. Donc community.africa ou community.asia son rôle, justement, est de pouvoir aider à bâtir la communauté, bâtir des processus qui vont balancer les intérêts économiques parce que .africa elle va être gérée comme une entité privée pour pouvoir générer des bénéfices et des résultats, mais pouvoir balancer cette vocation-là avec les intérêts de la région.

Un des acteurs que nous oublions souvent quand nous parlons de diversité, parce que la diversité elle n'est pas que régionale au niveau de la représentation des gens, mais également au niveau des métiers. Généralement, quand nous parlons de la gouvernance de l'Internet, nous oublions les développeurs d'applications. Ceux qui créent les outils et les services que nous utilisons, et qui, généralement, surtout dans nos pays, sont beaucoup plus occupés à développer qu'à parler de la gouvernance Internet, et pour qui un outil comme .africa peut constituer un moyen de pouvoir se joindre au débat, contribuer. Donc comment est-ce que nous pouvons attirer les différents



---

[inaudible] d'innovation qui existent en Afrique et qui font beaucoup de choses intéressantes autour de l'économie du mobile, de l'Internet mobile, on va parler des objets connectés, etc. comment est-ce qu'on peut intéresser tous ces gens-là ?

Hier après-midi, j'étais dans un *workshop* sur l'acceptance universelle qui est une initiative d'ICANN et qui fait son chemin de façon très positive. Alors l'acceptance universelle c'est quoi ? C'est la capacité à ce que tous les outils que nous avons aujourd'hui acceptent les nouveaux noms de domaine, acceptent les noms de domaines internationaux, ce qui n'est pas du tout évident. Et c'est une vraie problématique. Une problématique où la gestion ou les solutions sont très simples et [drivées] essentiellement par les développeurs. Ce sont les développeurs qui sont au cœur de la « *Universal acceptance* ». Et nous avons de brillants développeurs dans nos régions. Et c'est une façon de les intéresser à ce que nous faisons ici, de les intéresser à contribuer à l'évolution des côtes pour l'acceptance universelle.

Donc encore une fois .africa pourra être le levier pour pouvoir attirer cette franche de l'écosystème IT en Afrique de sorte à ce que les produits qui viennent en Afrique soient déjà compatibles à l'*Universal acceptance*, et soit préparés aux IDN, donc au nom de domaines internationaux. Et, pourquoi pas, vendre cette

---

compétence aux grands noms qui se battent aujourd'hui pour associer l'*Universal acceptance*.

Hier on a parlé par exemple du cas de [Silfros]. [Silfros] qui est un des gros de la gestion des clients. Imaginez le manque à gagner de [Silfros] si [Silfros] ne peut pas accepter des adresses e-mail qui sont basées sur les nouveaux noms de domaine ou sur les IDN ; ça détruit tout son modèle économique qui est basé sur l'information qu'on fournit. Donc on n'y pense pas, mais ce sont des sujets assez profonds où l'Afrique peut jouer un rôle.

Merci.

EMMANUEL :

Merci Adiel.

Je ne sais pas s'il y a des réactions par rapport aux différentes interventions. [Inaudible]

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Oui bonjour. Moi j'étais aussi à la réunion d'hier sur l'*Universal acceptance*, qui est un groupe de travail qui a été initié à Londres, donc à la réunion ICANN de Londres. Mais comme ils l'ont dit eux-mêmes hier, l'*Universal acceptance* n'est pas un groupe de l'ICANN, même s'ils sont maintenant acceptés

---

par l'ICANN et qu'ils font effectivement un travail absolument remarquable.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : OK. Merci d'abord [Moktar] et merci, Adiel, pour ces bonnes nouvelles. Deux petites questions rapides.

La première question d'un point de vue très opérationnel, vous avez évoqué le besoin d'avoir des échanges pratiques ou des conseils en amont du lancement de l'ouverture du .africa. Évidemment, autant que tout un chacun à l'AFNIC, on sera tout à fait heureux de pouvoir partager les expériences qu'on a eu lors du lancement notamment du nouveau gTLD géographique, ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, il faudra nous dire par quel canal. Je pense que par le canal de la liste Francophonie, ça risque de devenir un peu compliqué si tout le monde envoie ses conseils à .africa à travers ce canal-là. Donc on sera preneur de discuter plus avant.

Deuxième question, vous avez évoqué la fondation .africa ; est-ce que les statuts sont déposés ? Est-ce qu'on sait un petit peu comment ça fonctionne ? Et est-ce qu'il y a, puisque vous avez évoqué le fait qu'elle était là, prioritairement, pour soutenir les ccTLD du continent, est-ce qu'il est envisagé qu'il y a un accord entre cette fondation et l'AfTLD par exemple ?

---

EMMANUEL :                   Merci beaucoup.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :     [Osman Li] du Mali. Je voudrais juste rapidement savoir est-ce que vous avez dit que c'est une entité qui va marcher de droit privé ? Mais on aimerait bien savoir entre les deux entités privées qui se battaient qui a gagné ; est-ce que c'est une troisième qui a gagné ? Merci.

On aimerait bien quand même savoir qui a gagné.

EMMANUEL :                   Rapidement. Bon pour la dernière question, c'est nous qui avons gagné. [Inaudible] a répondu. C'est l'Afrique qui a gagné. C'est-à-dire que si le [semi-signal] est sponsorisé par l'Union africaine en fait qui a gagné, il n'y avait que deux. Donc ça, c'est par rapport à ça.

Pratiquement pour votre question sur les conseils, je crois qu'il serait bien, je vous communiquerai- vous avez mon e-mail sur la liste de la francophonie. Vous pouvez me les communiquer directement, comme aussi vous pouvez partager vos conseils avec tout le monde. Mais nous filtrerons tout ça.

---

Pour ce qui est du soutien aux ccTLD, en fait, je n'ai [inaudible], mais AfTLD est là ; tous les schémas montrant réalité qu'il y aura un certain nombre d'institutions déjà connues qui vont être soutenues, mais nous avons laissé [inaudible] pour d'autres projets éventuels qui pourraient être développés. Donc ça, c'est pour répondre à vous.

Pour ce qui est de tout ce que Adiel a dit, c'est en parfaite harmonie et en concordance avec notre approche philosophique, ce que nous souhaiterons faire. La question qui se pose devant nous ce n'est pas la philosophie en réalité derrière tout ça, mais c'est en particulier comment nous allons prendre des mesures tactiques rapidement pour aller de l'avant ; [Inaudible] c'est en fait ce que je souhaite, et je voudrais dirais tout de suite, c'est les mesures pratiques. Parce qu'il n'a pas dit quelque chose qui en réalité n'est pas universellement accepté tant par nous que par la commission de l'Union africaine. Mais nous souhaiterons en réalité des choses tout à fait pointue et pratique.

Pour ce qui est de la fondation .africa, en réalité ces documents ont été préparés. Ils sont au stade du brouillon. Le comité de pilotage va adopter les documents parce que tout ça c'est venu de façon tout à fait inattendue. En fait, nous avons préparé tous les textes des brouillons, mais nous n'avons pas eu de temps pour pouvoir les adopter. [Inaudible]

---

Enfin, c'est venu en février. Nous sommes en train de faire le dernier polissage et dès que le comité de pilotage se réunit pour adopter tous les documents, ceci va aller. Mais ce qui est important, c'est que le comité de pilotage a besoin aussi d'entrants. C'est pourquoi je dis donc il aura sa première réunion demain soir pour essayer de s'organiser, mais il aura maintenant plusieurs réunions d'ici jusqu'à ce que les choses soient mises en place et c'est à ce moment-là ou pendant ce processus que les entrants sont extrêmement importants. [Inaudible]

Donc ceci dit, un dernier point sur lequel aussi je voudrais bien insister.

.africa a été- est une histoire, un livre qui est extrêmement- et il y a beaucoup d'acteurs qui ont contribué. Il est extrêmement important à ce qu'on remette à César ce qui appartient à César, et qu'on remette à Jules ce qui appartient à Jules. Les années 2000 ont vu une communauté africaine assez limitée qui a dû se battre pour faire ça. À partir de 2008, la commission de l'Union africaine a pris en charge et a pris les devants de cette histoire-là. Mais au-delà de ça, il est important à ce que les individus, et j'ai encore ouvert, et je suis tout à fait- et d'ailleurs, c'est une demande que je fais, tout nom que vous pensez a contribué parfaitement à l'histoire de l'Union africaine, il est important qu'il reçoive le mérite, qu'il reçoive la reconnaissance

---

qu'il doit recevoir. Que ce soit des individus, que ça soit des institutions, que ça soit des groupes. Et c'est très important, parce que je vois tout de suite en politique, aujourd'hui, l'Afrique était quelque chose auquel personne n'y croyait. Aujourd'hui, tous les politiciens de tous bords sont aujourd'hui en train de s'accaparer le mérite d'avoir fait ça. Il nous faudra–

Je travaille pour une organisation politique, mais il est extrêmement important qu'au-delà du kidnapping politique, il y ait une reconnaissance des acteurs techniques qui ont fait ce genre de choses. Je suis encore ouvert en ce sens et je tiens avant que ce livre ne se ferme à ce que les noms et les mérites de chacun soient reconnus. Voilà. Merci.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci. J'ai une difficulté [inaudible] finissait à 15 h 15. C'était 15 heures. Est-ce qu'on nous donne une dizaine de minutes? Est-ce qu'il y a une réunion. Voilà. Justin, je crois qu'en attendant, puisque quand même on a pris aussi un peu de temps avant de venir ici. Bon, tu peux intervenir et nous parler de la revue des [postes] ouverts.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Alors, vous m'avez donné 10 minutes. Je vais essayer de précipiter ça. D'accord. Bon. Après les discussions sur la

---

diversité, on passe à la communauté francophone plus dynamique et plus active.

[Inaudible] a dit dans son- qui participe et qui participait en quoi. En fait, il a la réponse. On va le trouver ici. On va la retrouver ici. S'il y a quelqu'un qui veut commencer par faire le rattrapage pour être plus dynamique ou qui arrive maintenant dans [inaudible] de l'ICANN, il commencerait par où. C'est ce que vous allez voir dans ma participation, dans ma présentation.

Donc l'objectif de ma présentation, c'est de promouvoir la participation effective de la communauté Internet francophone, encourager candidatures francophones aux postes de responsabilité ou aux demandes de volontaires au sein de l'ICANN, et puis structurer et pérenniser les actions francophones en matière de gouvernance de l'Internet. Plus particulièrement, je vais parler sur les appels à candidatures ou des volontaires qui sont actuellement en cours et puis des appels à commentaires, parce que la ligue documents, les dossiers, et politiques qui sont en cours de développement qui demandent des contributions. Qui sont ces documents auxquels il faut que l'on donne des contributions.

Donc c'est bien sûr le NomCom. Le NomCom, je crois que vous vous y connaissez. Mais lui il a dit que des fois on demande des critères, mais est-ce qu'il faut croiser les bras ou est-ce qu'il faut



---

envoyer les candidatures ? Moi je sais que des fois quand on va sur l'ICANN il y a un critère qui dit « Native English ».

Si vous allez sur le Web de l'ICANN, là où il y a les postes vacants, on dit qu'il y a une condition « Native English », donc que vous parliez l'anglais comme langue maternelle. Est-ce que vraiment devant ces choses-là il faut croiser les bras ou il faut postuler ? Moi je crois qu'il faut postuler. De toute façon, ça restera dans les annales de l'ICANN et s'il faudra analyser les questions de la diversité [inaudible] questions qui leur ont été envoyées. Donc il y a les membres du Board, puis les trois représentants ALAC qui sont vacants. Africa c'est une place. Amérique latine. Voilà. C'est trois places. Donc là, j'encourage les francophones à postuler.

Il y a aussi les appels à volontaires dans tout ce qui est *working stream* 2. Donc là ça traite tout ce qui est juridiction, droits de l'homme, redevabilité, transparence, diversité. Je crois que moi je fais partie aussi dans la diversité ; je suis membre aussi à côté de Dalila. Moi je suis membre aussi. Donc là, le groupe, il reste ouvert à tout le monde pour le rejoindre à tout moment. Donc là c'est toujours vers. S'il faut contribuer, tout le monde est le bienvenu.

Aussi il y a l'ATRT 3. Là aussi, on cherche des volontaires. L'échéance est au mois d'avril. Là, on cherche l'équipe d'experts internationaux qui aideront à améliorer la transparence et la

---

responsabilité de l'ICANN [inaudible] respecter ses engagements à la communauté Internet mondiale. Donc-là, c'est ouvert aux gens de tous les horizons, mais il faut en avoir les capacités et l'expérience requises. J'encourage aussi les francophones à postuler en ligne.

Bon il y a aussi [Letos] ça qui est ouvert aussi. Là, ça recommence quelqu'un qui a joué un rôle dans plusieurs groupes de travail et comités de l'ICANN et avoir collaboré activement avec plusieurs organisations de soutien au comité consultatif depuis cinq ans. Moi- quelqu'un comme Tijani, quelqu'un comme Sébastien. Moi quand j'[ai] entré à l'ICANN, il y avait- j'entendais ces noms-là. Je crois que [inaudible] là ils peuvent être nommés; on a besoin des candidatures francophones.

Mais aussi, il y a des sujets en cours de discussion. Qui participent en quoi ou alors qui veut participer activement, qui veut s'impliquer dans les affaires de l'ICANN; ça, ce sont des sujets, des thèmes, qui demandent des contributions et des échéances. En fait, moi j'ai laissé la première colonne en anglais exprès parce que je sais que, justement, ces documents sont en anglais. Moi je ne sais pas comment la communauté francophone va se débrouiller pour lire les documents et donner des contributions. Ça sera avons peut-être d'y réfléchir et de donner des contributions.

---

Donc là, tout ça, ça demande le rapport sur les OIG, puis il y a les recommandations, le document préliminaire sur les recommandations pour améliorer la transparence de l'ICANN. Il y a aussi la question des juridictions. Tout cela, ça demande s'il y a quelqu'un qui veut vraiment s'impliquer pour donner des contributions. Ça, ce sont des documents qui demandent des contributions, ou bien s'il y a quelqu'un qui reçoit- et des fois, on reçoit 1000 courriers d'une mailing-list, mais on ne sait pas se focaliser. Si quelqu'un veut focaliser sur un thème, voir un thème qui demande des contributions au sein de l'ICANN et qui soit en cours actuellement.

Donc il y a l'usage aussi d'une société d'un audit de territoires et de pays, comme le nom de premier niveau, le domaine de premier niveau. Voilà. Ça, c'est juste je voudrais montrer qu'il y a des documents préliminaires qui demandent des contributions. S'il y a quelqu'un, des gens, qui veulent vraiment s'impliquer, vous pouvez commencer par ça. C'est en cours. Je traîne [inaudible]. Voilà.

Le but de ma présentation c'était juste d'inciter la communauté francophone Internet à être plus dynamique et plus active et puis contribuer massivement au processus actuel de développement des politiques [menace] Internet.

---

En fait, là, je vous envoie [ça passe des fois où on donne]. Quand on demande des contributions, quand j'ai donné, quand je suis un à donner une contribution, ça m'est arrivé, quand vous donnez- quand une contribution est donnée par une personne, ou si elle est donnée par 15 personnes, ça n'a pas la même considération. Moi ça m'est arrivé où j'avais demandé le rapport d'échéance. On ne m'a pas entendu. Mais quand j'ai parlé à Kavouss, il avait le même souci. Quand il a fait la même chose, l'échéance a été reportée. OK. Kavouss s'il est connu c'est le représentant de l'Iran au sein du GAC, mais il est partout dans l'ITU, dans tout ce qui est numérique au monde entier, il est là. Voilà.

Donc une contribution demandée par plusieurs personnes a plus de considération qu'une demande de contribution d'une personne. Merci pour votre attention.

EMMANUEL :

Merci pour cet élément. Vous avez bien compris que nous poursuivons toujours l'objectif de diversité. Et cet objectif passe aussi par la contribution des acteurs. Et nous avons que dans le cadre de l'ICANN, il y a beaucoup de documents. Il y a tellement de choses que les gens ne se retrouvent pas. Et donc l'objectif, c'est d'extraire un certain nombre d'éléments, de mettre ça en

---

lumière, pour que nous puissions contribuer de façon très forte à la communauté de l'ICANN.

Je crois qu'il y a des doigts qui se lèvent. Il y a Sébastien. Il y a Rida. Sébastien, Rida- Rida ; il y a [Diallo]. Il y a Stéphane. Voilà. Encore [inaudible] peut-être. C'est inspiré ? Ça va venir tout à fait par la suite. Par la suite c'est bien. Donc ça montre vraiment qu'il faut fortement contribuer, et cet exemple, Sébastien, tu commences par l'initier.

SÉBASTIEN :

Merci beaucoup Emmanuel. Juste un bravo. Merci. Maintenant il faut que tu fasses la version 2.0 de ton document.

Le NomCom, il a aussi deux sièges au GNSO à nommer. Il a aussi un siège au ccNSO à nommer. Il a aussi deux directeurs à nommer pour le nouveau Board de Public Technical Identifiers, donc ce qu'on appelle maintenant le PTI, c'est-à-dire la structure qui a été mise en place pour gérer la fonction IANA. Il y a un Board qui va être mis en place. Il y a les fonctions des membres du Board qui doit être désigné pour deux ans, pour trois ans, par le NomCom.

Et puis il ne faut pas oublier que dans chacune des structures, il y a aussi des élections. Bien évidemment, vous êtes au courant pour beaucoup d'entre vous de ce qui se passe au GAC, mais

---

dans un lac, il y a aussi un poste en Afrique qui va être à l'élection d'ici la fin de l'année, comme il y en a par le NomCom. Donc il y a cinq postes ; dans chaque région, on en a un à l'élection pour la fin de l'année. Donc ça fait d'autres postes possibles, en particulier celui pour AFRALO.

Et puis donc la même chose au GNSO, ccNSO, ISO, etc.

Voilà. Ça, c'était la première chose. La deuxième, c'est les commentaires publics. Je fais une première liste et c'est très bien. Le problème, c'est qu'il y a tellement de commentaires publics en même temps qu'on s'y noie. Mais je ne peux pas ne pas vous suggérer, si vous le souhaitez, d'aller regarder. Il y a la revue du fonctionnement d'At-Large qui est en commentaire public. Si vous avez des commentaires à faire, soit en passant par AFRALO, soit en faisant vos propres commentaires si vous le souhaitez, c'est aussi un des éléments. Voilà.

Mais je voudrais réinsister parce que ça peut donner l'impression que je trouve que ce n'est pas bien ce que tu as fait, c'est génial. C'est un début et il faut continuer. Donc il faut le prendre positivement s'il te plaît. Merci beaucoup.

EMMANUEL : Merci Sébastien. Rida.

Micro.

RIDA :

[...] faudra continuer à le faire parce qu'au départ, il y a l'information. Dans ma culture d'origine, il y a un dicton qui dit tu fais comme ton voisin ou tu changes de maison. Et là, depuis que je viens un peu à l'ICANN, j'ai remarqué que la machine du lobbying fonctionne très très bien, et très fort. Ça ne fonctionne peut-être pas très fort dans la francophonie. Alors moi je pose la question : est-ce que réellement on peut utiliser la francophonie comme levier de lobbying pour nos candidatures ? Parce que très sincèrement, les francophones n'ont pas toujours les mêmes chances. Il n'y a qu'à voir la communauté anglophone quand elle se mobilise en faveur de quelque chose, mon ami c'est une grosse vague.

Alors là, enfin, est-ce qu'on peut faire un travail ? Moi je pense, pour tout ce que tu as présenté juste, il faudrait aussi en face ajouter une colonne « Plan de campagne ». Est-ce qu'on fait campagne pour ça ou pas ? Ou bien on oublie, si c'est uniquement pour dire ah voilà il y a tel ou tel poste oui d'accord. Mais est-ce qu'on est intéressé ? S'il y a des candidats, il faut que la Francophonie se mobilise pour ces candidats aussi, considère que- je sais que la Francophonie est un cas un peu particulier sur le plan politique, mais tout de même, pas pour des postes techniques.

---

Merci.

EMMANUEL : [Diallo].

[DIALLO] : Oui Merci. C'était juste pour remercier Justin pour sa présentation et pour dire qu'on aimerait bien aussi qu'elle soit partagée. Je pense que ç'a été repris. Ça, c'est une bonne chose.

Bon j'allais dire à peu près les mêmes- j'allais poser les mêmes questions que mon prédécesseur, mais on profite en tout cas sur la première question de la diversité vu que j'étais un peu censuré par la présidence. Il n'a pas bien voulu m'accorder la parole. C'était juste pour préciser que ce n'était ni contre la France ni contre aucun pays, d'accord ? Qu'on est tout conscient des efforts que la France, la Francophonie et les pays font pour aider les pays africains, et notamment même les Américains dans le cadre des renforcements de capacités, etc.

Mais que sur ces faits-là, il s'agirait plus de volonté politique en haut niveau que de normes ou de discrimination positive ou de dialogues établis en tout cas dans ces cadres-là.

Et la question que j'aurais voulu poser en levant la main à ce moment-là, c'est que quelqu'un me réponde en parlant de la



---

diversité de couleur si oui ou non, que ce soit en France, aux États-Unis, en Angleterre, ou même en Allemagne, je n'en cite que ces pays-là et le Canada, en prenant ces cinq pays-là, dites-moi si oui ou non il n'y a pas un seul de couleur compétent dans les questions de l'ICANN. Je ne parle pas des Africains qui intègrent le Board, mais je parle des hommes de couleur, citoyens de ces pays-là. Dites-moi s'il n'y en a pas un seul qui n'est pas compétent sur les questions de l'ICANN, de l'IUT, de l'IRA, de l'IETF, etc., et j'en passe. Merci.

EMMANUEL :

Merci Monsieur [Diallo]. Mais personne n'a pensé à ce que ça soit contre la France. C'est dans le débat, et ici nous sommes pour la diversité. Donc vos points de vue sont aussi valables que les miens sur ces questions-là, donc ce n'est pas contre X ou Y, ou contre tel ou tel pays. Nous avons tout reçu ça comme une idée qui a été évoquée, et aussi d'autres idées doivent être avancées pour équilibrer tout cela. Et c'est dans la diversité que l'on avance. Cela n'est pas encore compris au niveau de l'ICANN. Il faut qu'on aide l'ICANN à comprendre cela.

Alors, d'autres questions ?

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Oui. Donc la question de la diversité, elle est importante. Ça, c'est clair. Il y a une autre question importante qui en ce moment discussion au sein de l'ICANN, c'est celle de la juridiction. Et dans la liste qui figurait ici, il y avait la motion du questionnaire sur la juridiction. À ma connaissance, le questionnaire existe aussi en français. Donc il s'agit d'apporter des éléments au groupe de travail qui s'occupe de ces questions, des éléments de réflexion, qui vont pouvoir être utilisés au sein de l'ICANN pour justement développer cette question et aller dans un sens qui soit – disons plus de juridictions, une juridiction multiple. Donc, participez à ce questionnaire. Apportez votre contribution en la matière. Il existe en français.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci. Alors juste si je n'ai pas compris, parce qu'il y avait une question intéressante. Vous demandiez si on pouvait citer des noms d'hommes de couleur qui travaillaient pour la France, les États-Unis, etc., dans le domaine de la gouvernance d'Internet ? C'est ça votre question ? Alors moi j'en ai déjà quelques-uns que je peux vous donner comme ça.

Donc pour la France, il y a eu très longtemps Alain [Caristan] que beaucoup de gens ici connaissent. Emmanuel [Gabla] aussi qui a participé à beaucoup de travaux. Je ne voudrais pas révéler tous ses papiers divers et variés, parce qu'il doit y avoir au moins

---

quatre ou cinq passeports. Mais Yves, il est français aussi, non ? Un peu ? Ou pas ? Voilà déjà trois rapidement. Voilà. Francophone. Je voulais juste rebondir et c'est parfait ; je ne vais pas être long sur ce questionnaire de la diversité, et dommage que [Mokta] n'est plus là, parce que s'il y a vraiment un organisme – pas diversité, excusez-moi, juridiction – c'est vraiment un organisme qui a quelque chose à dire sur l'impact que la juridiction, que le mécanisme juridictionnel a pu avoir sur son développement, c'est certainement .africa ; j'espère vraiment qu'ils vont répondre à ce questionnaire-là, parce que ça sera forcément un input majeur.

EMMANUEL :

.africa a souffert de la question de la juridiction. Ça, on peut le dire sans crainte d'être contredit. Je crois qu'Adiel souhaiterait intervenir.

ADIEL AKPLOGAN :

Non. Mon intervention c'était juste une suggestion, mais qui va à [Mokta]. Pour les inputs qu'il a demandé qu'on lui envoie, ce serait bien peut-être de mettre en place une liste de discussion dédiée au sujet .africa spécifiquement pour qu'elles puissent être utilisées pour les discussions, le partage d'informations, dans ce cadre précis.

---

Deuxième chose que je voulais dire par rapport à l'ICANN, dans mon rôle, c'est un rôle très technique. Mon rôle n'est pas dans le développement des politiques au niveau d'ICANN. Et par rapport à ce rôle-là, il y a beaucoup d'activités qui se passent, ici, qui ne sont pas des activités d'ICANN en tant que tel, mais qui sont des moyens qui permettent à la communauté technique de s'engager avec ICANN.

Quand je parlais de l'Universal acceptance tout à l'heure, c'est l'ICANN qui le finance et c'est une activité que nous supportons au niveau de l'entité technique d'ICANN, et qui est un moyen très très très efficace pour permettre à ceux qui ont un background technique de s'engager, et à travers là mieux connaître l'ICANN est engagée sur d'autres aspects. Merci.

EMMANUEL :

Merci Adiel. Merci à tous les intervenants et à tous ceux qui ont participé à cette concertation. Je crois que nous avons donné à travers nos discussions quelques grandes lignes. Et la première ligne que je voudrais rappeler à nous tous, c'est la contribution. Comment on fait pour contribuer de façon forte parce que pour pouvoir compter dans le système, il faut contribuer. Pour construire le lobbying dont parlait tout à l'heure Rida, il faut d'abord contribuer pour pouvoir obtenir un certain nombre de places. Si on ne contribue pas, on ne peut pas avoir les places

---

qui permettent par la suite de faire du lobbying. Donc la contribution est la question de base.

Et de ce point de vue-là, nous avons besoin de nous engager davantage et de voir aussi comment faire contribuer ceux qui ne viennent pas à l'ICANN régulièrement. Est-ce que nous ne pouvons pas prendre des initiatives dans nos pays respectifs pour organiser les communautés qui réfléchissent sur cette problématique-là, qui impactent directement le sujet de l'Internet dans les différents pays ? Est-ce que nous ne pourrions pas faire venir d'autres compétences ? Renouveler le personnel qui participe à l'ICANN ? Amener des jeunes ? Ici, quelqu'un parlait des jeunes de moins de 25 ans. Bon il y a aussi des jeunes de 77 ans. Donc on peut amener tous les jeunes ici.

Donc la question de la contribution est une question fondamentale. Et je voudrais qu'à travers les listes de discussion nous puissions continuer ce débat et aussi mettre l'accent sur la contribution au niveau du sous-groupe de la diversité, travailler sur la question de la juridiction, et par la suite notre ami Justin va nous envoyer son travail, le 2.0.

Merci pour cette contribution et je vous souhaite une bonne suite et que nous puissions faire refléter nos réflexions dans les différentes réunions, dans les différentes constitutions auxquelles nous allons participer. Merci. Merci. Et à bientôt.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**